



## Liste de contacts utiles

**Caisse d'allocations familiales (CAF)**, [www.caf.fr](http://www.caf.fr), 67 bd Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon, 0810 25 69 80. Le site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) permet de localiser les crèches et assistant.e.s maternel.le.s en fonction de son adresse et donne des informations sur les aides financières.

**Point d'accueil et d'information petite enfance (PAIPE)**, [ma3.creche@mairie-lyon.fr](mailto:ma3.creche@mairie-lyon.fr), 18 rue François Garcin, 69003 Lyon, 04 78 95 85 42. Pour déposer une demande de place en crèche (accueil plus de 20 heures par semaine).

### **Relais petite enfance (RPE) Lyon 3**

- L'Îlot Gones, 274 rue Paul Bert, 69003 Lyon, 06 19 98 87 19, [ram@me3e.fr](mailto:ram@me3e.fr)
- Maison Potiron, 28 rue Professeur Florence, 69003 Lyon, 04 78 18 50 90, [rpe.maisonpotiron@mfrpds.fr](mailto:rpe.maisonpotiron@mfrpds.fr)
- Maison Citrouille, 285 rue André Philip, 69003 Lyon, 04 72 04 50 92, [rpe.maisoncitrouille@mfrpds.fr](mailto:rpe.maisoncitrouille@mfrpds.fr)

**Métropole de Lyon, Protection maternelle et infantile (PMI)**, [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com), 149 rue Pierre Corneille, 69003 Lyon, 04 26 83 94 00. En charge de l'agrément des assistant(e)s maternel(le)s.

**Pajemploi**, service de l'Urssaf pour simplifier les démarches des parents employeurs, [www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr), 0806 807 253. N° d'employeur attribué après demande à la CAF.

**Chèque emploi service universel (CESU)**, [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr), 0820 00 23 78. Chèque préfinancé (pas bancaire) pour rémunérer l'assistant maternel, se renseigner auprès de son comité d'entreprise.

**Services à la personne**, [www.servicesalapersonne.gouv.fr](http://www.servicesalapersonne.gouv.fr), portail officiel du gouvernement pour des informations sur la garde à domicile.

**Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)** (ex-Dirreccte), 10 rue du Nord, 69100 Villeurbanne, 0806 000126, renseignements en droit du travail.

**Service public**, [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), 3939, informations juridiques sur les droits de l'assistant maternel, le contrat de travail, les modalités d'embauche, la rémunération, la fin de contrat...

**Fédération des particuliers employeurs (FEPEM)**, [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr), 09 70 51 50 50. Informations juridiques, en lien avec la Convention collective du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

**Casamape**, [www.casamape.fr](http://www.casamape.fr), site d'informations et d'actualités professionnelles à destination des assistantes maternelles et des parents employeurs (en lien avec la revue *L'assmat*).

**IRCEM**, [www.ircem.fr](http://www.ircem.fr), 0980 980 990, groupe de protection sociale des emplois de la famille et des services à la personne, pour les questions sur la retraite, la maladie, la prévoyance.